

Égalité des chances avec les Bourses d'Excellence UPEC

SOUTENIR - HONORER - ENCOURAGER

ENJEU

Réussir son entrée à l'université ne devrait jamais dépendre de ses moyens.

En Île-de-France, le coût de la rentrée atteint 3 227 € en 2025 (source FAGE) — un obstacle qui fragilise les conditions d'études des bacheliers les plus méritants et bride parfois leurs ambitions.

L'UPEC compte parmi les universités françaises accueillant la plus forte proportion de boursiers ; fidèle à sa mission d'égalité des chances, elle a créé en 2025 les Bourses d'Excellence pour lever cet obstacle et donner aux plus méritants les moyens de réussir.

FAGE: Fédération des Associations Générales Etudiantes



PRINCIPE

Une bourse de 1 000€, versée en début de première année universitaire, sur appel à candidatures.

Quatre critères pour candidater :

1. être primo-entrant à l'UPEC,
2. avoir obtenu une mention Très Bien au Baccalauréat,
3. être boursier,
4. être porteur d'un projet académique ou professionnel.



OBJECTIF

Doter 30 à 40 étudiants d'une bourse de 1 000€.

PROCESSUS & CALENDRIER

Septembre	Appel à candidatures.
Octobre	Instruction des dossiers et présélection.
Novembre	Jury d'attribution des bourses (mécènes, administrateurs de la Fondation, ancien lauréat).
Novembre	Cérémonie de remise en présence de la Présidence, des doyens, des mécènes et des familles.

Égalité des chances avec les Bourses d'Excellence UPEC

Votre don, traduit en bourse d'excellence, permet de soutenir financièrement un étudiant boursier et méritant et sa famille.

Votre don	Ce qu'il permet	Coût réel après 60% d'IS
500€	instruction des candidatures au programme	200€
2 000€	versement d'1 bourse	800€
5 000€	versement de 3 bourses	2 000€

POURQUOI SOUTENIR

- Rencontrez nos talents : participez au jury d'attribution des bourses et découvrez la diversité et l'engagement de notre jeunesse.
- Associez votre nom à un prix d'Excellence, que vous remettiez lors de la cérémonie.
- Incarnez votre politique Diversité & Inclusion en agissant concrètement pour l'égalité des chances à l'université.



DEUX MODALITES D'ENGAGEMENT

- **Mécène entreprise** - convention de mécénat annuelle ou pluriannuelle · 60 % de réduction d'impôt sur les sociétés · forte valorisation de l'engagement · invitation aux rendez-vous de la Fondation et de l'Université.
- **Alumni & donateur particulier** - don selon vos possibilités · reçu fiscal dès 10€ · 66 % de réduction d'impôt sur le revenu, 75 % sur l'IFI · Invitation aux rendez-vous et rencontres.



VOS CONTACTS

- Astrid Heil - Directrice de la Fondation · 06 27 30 75 19 · astrid.heil@u-pec.fr
- Sandro Douze - Responsable Collecte · 06 64 58 30 03 · sandro.douze@u-pec.fr
- Fondation UPEC, 61 avenue du Général de Gaulle, 94100 Créteil Cédex · fondation.u-pec.fr

Fondation UPEC

“Agissons ensemble pour une société plus juste et plus éclairée”